

Albert d'Haenens **Un passé pour 10 millions de Belges**  
Bibliocassette 1 **Vies quotidiennes**

Albert d'Haenens **Een verleden voor 10 miljoen Belgen**  
Bibliocassette 1 **Dagelijks leven**

## Les conditions de travail des ouvriers au 19<sup>e</sup> siècle

## De arbeidsomstandigheden van de arbeiders in de 19<sup>e</sup> eeuw

49

**Les Hauts-Fourneaux.**  
*Peintures à l'huile sur toile, exécutées en 1923,  
par Pierre Paulus, et conservées à la Clinique du  
Tivoli, à La Louvière. Chaque panneau mesure 174 cm  
sur 375 cm.*

**De Hoogovens.**  
*Olieverfschilderijen, in 1923 door Pierre Paulus gemaakt  
en bewaard in de Clinique du Tivoli te La Louvière.  
Alle panelen van 174 x 375 cm. .*

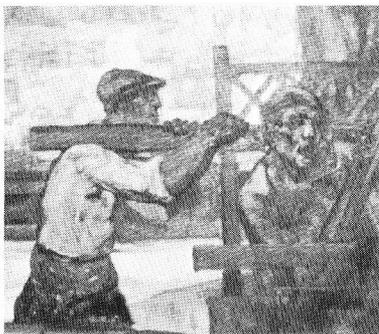
© C.R.C.H. Louvain.

© C.R.C.H. Louvain.



## Les conditions de travail des ouvriers au 19<sup>e</sup> siècle

49



Le Pays noir a inspiré plusieurs peintres belges des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Pierre Paulus (1881-1959), natif de la cité industrielle de Châtelet, s'est plus particulièrement attaché à la contrée traversée par la Sambre. Il s'est promené du côté de Dampremy, Charleroi, Marcinelle, Montigny et Châtelet.

Au début, il ne semble s'intéresser qu'aux paysages. Puis, cet ami de Jules Destrée se fera l'interprète des hommes de la région. Il traduit leurs joies, leurs luttes et leurs souffrances.

### Les métallurgistes: l'élite de la classe ouvrière

Le métier des métallurgistes exige un long apprentissage. De ce fait, ils sont mieux considérés et surtout mieux payés. Ainsi, dans les cités industrielles, forment-ils une sorte de caste. Leur salaire leur permet une nourriture plus abondante et un logement plus confortable. Sur le plan social, ils sont assez bien organisés: en cas d'incapacité de travail, ils peuvent avoir recours à une caisse de secours.

Dans les **usines de zinc** de Chênée, de St-Léonard (Liège), de Corphalie (Huy), les **fondeurs** prestent des journées de **24 heures** et, en compensation, se reposent 24 heures le lendemain. En fait, le travail lourd dure cinq heures. Il consiste à charger les creusets et à les placer dans le four. Le reste du temps, les ouvriers surveillent la fonte des lingots. **Pour se préserver de la chaleur** qui les atteint aux épaules et à la poitrine, ils portent d'**épaisses blouses grises** et s'aspergent d'**eau froide**.

Les **puddleurs**, qui affinent le métal, opèrent par **équipes de trois** qui se relaient **jour et nuit**. Ils travaillent en moyenne **douze heures d'affilée**. Contrairement aux fondeurs, ils ne peuvent prendre aucun temps de pose: dès qu'une loupe est prête, le puddleur s'empresse de la transporter jusqu'au pilon où le **marteleur** la tamponne.

Les **lamineurs** font aussi un travail très astreignant. **Leur cadence est dictée par la machine**: lorsque la vitesse des cylindres s'accroît, l'activité des ouvriers s'intensifie; lorsque la vitesse décroît, leur activité se ralentit.

Les ouvriers du métal sont fréquemment **victimes d'accidents**: brûlures, luxations, fractures. Le maniement constant de pièces lourdes entraîne, à plus ou moins longue échéance, la formation d'hernies. L'air, chargé de toutes sortes de poussières et particules métalliques, attaque le système respiratoire. Ceux qui sont obligés de rester de longues heures debout devant le feu ouvert, souffrent de varices et d'ulcères aux jambes. Ceux qui battent le fer sont atteints d'affections oculaires.

A une époque, où il n'existe **aucun système de sécurité sociale, maladies et accidents sont source de misère pour l'ouvrier** et sa famille. Très tôt, les métallurgistes ont tenté de pallier ce problème en organisant eux-mêmes **des caisses de secours**. Celles-ci sont constituées par le produit des amendes et par la retenue de 2% sur les salaires. Ainsi, lorsque l'ouvrier tombe malade, il perçoit la **moitié de son traitement**. La caisse lui rembourse également **les frais de médecin et les médicaments**. Dans les usines, qui n'ont pas de caisses de secours, les ouvriers se cotisent pour venir en aide à leurs camarades.

M. Stessel

## Les conditions de travail des ouvriers au 19<sup>e</sup> siècle

49

### Les rapports patron-ouvriers

La législation née de la révolution de 1789 prétendait instaurer l'égalité entre les hommes. En réalité, elle soumettait l'ouvrier à la volonté du patronat. Les travailleurs ne pouvaient plus se liguer pour défendre leurs droits et leurs intérêts. Ils n'avaient plus aucune garantie salariale. En cas de chômage ou de maladie, ils étaient privés de tout secours. Dans le même temps, la mécanisation de plus en plus intensive contribuait à déshumaniser leur travail.

**En supprimant les corporations**, la loi Le Chapelier (1791) favorisait la libre entreprise et l'essor de l'industrie. Conjointement, elle supprimait **toutes les mesures garantissant les travailleurs contre les abus des patrons**. Désormais, ces derniers pouvaient librement fixer le montant des salaires, imposer le nombre

d'heures de travail, déterminer le nombre de jours de repos. **L'ouvrier, par contre, n'avait plus aucun droit.** Il n'était plus que le maillon d'une chaîne de production. **Le machinisme renforçait le processus: le travailleur manuel perd son pouvoir créatif et sa personnalité.**

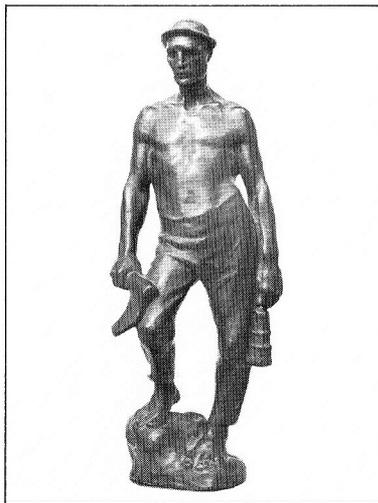
« Aux forces de l'ouvrier se sont substituées celles de la vapeur et des chutes d'eau; à son intelligence, celle du mécanicien qui, à l'aide de combinaisons ingénieuses, a réduit l'ouvrier au rôle d'automate. Ici, point de variété dans l'exercice des muscles, point de déambulation, point d'efforts intellectuels. Le jeu de la machine exige que l'ouvrier s'agite et se meuve, et l'ouvrier s'agite et se meut. C'est elle qui commande le travail, qui assigne à chacun sa besogne: elle réunit collectivement tous ceux qui lui sont attachés, pour les mettre en action, comme l'intelligence individuelle dispose des membres du corps pour arriver à un but. L'ouvrier est un véritable outil qui s'use ou se rompt, et qu'on remplace par un autre, dès qu'il est usé ou rompu. C'est un marteau, une lime, tout ce que vous voudrez, s'il peut rapporter tant la journée. Son sort est subordonné à la prospérité du maître: l'industrie vient-elle à chômer, il est jeté sur le pavé, sans moyen d'existence; car, notez-le bien, il n'a pas appris de métier, il n'a servi toute sa vie que de machine ».

(Rapport du **Comité de Salubrité publique de Liège**, publié dans **l'Enquête du 7 septembre 1843**, t. 3, Bruxelles, 1848, p. 40).

M. Stessel



**L'ouvrier lamineur**  
*Sculpture (H: 68 cm) en bronze de Constantin Meunier, réalisée en 1900 et conservée aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles.*



**Le mineur à la lanterne**  
*Sculpture (H: 43,6 cm) en bronze de Constantin Meunier, réalisée en 1903 et conservée aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles.*

### A lire:

L. Bertrand,  
**L'ouvrier belge depuis cent ans**,  
Bruxelles, 1924.

Albert d'Haenens

# Un passé pour 10 millions de Belges



Bibliocassette 1  
Vies quotidiennes

**artis**  
HISTORIA